

# Atlas 2022 –Sud de la Méditerranée > France | Séjour de recherche postdoctoral

**Date limite de candidature : 25 mars 2022**

La [Fondation Maison des sciences de l'homme](#) (FMSH) et l'[Union des Universités de la Méditerranée](#) (UNIMED) proposent une aide à la mobilité pour un séjour en France de 2 à 3 mois à un jeune chercheur confirmé originaire d'Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, Palestine, Tunisie, et Syrie et rattachés à une des [140 Universités associées à UNIMED](#).

Cette aide à la mobilité est destinée à réaliser des travaux de recherche en France : enquêtes de terrain, travail en bibliothèques et archives.

Cet appel s'inscrit dans le cadre du [Programme Atlas](#) de mobilité post-doctorale de courte durée lancé par la FMSH et ses partenaires.

## **Modalités financières**

Une aide financière de 1 600 euros par mois est attribuée aux lauréats. Elle est destinée à couvrir les frais de transport et de séjour. En outre, la FMSH assure un soutien scientifique et logistique (mise à disposition d'un espace de travail, aide pour trouver un logement, lettres pour les bibliothèques, etc.).

## **Critères d'éligibilité**

**Nationalité/résidence** : Etre ressortissants d'Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, Palestine, Tunisie, et Syrie **et** être rattachés à une des [140 Universités associées à UNIMED](#).

**Diplôme/statut** : Etre post doctorant en SHS et avoir soutenu sa **thèse à partir de 2016**. Il n'y a pas de limite d'âge.

**Discipline** : Les candidats doivent être engagés dans des recherches en sciences humaines et sociales ou à la frontière entre les SHS et les autres sciences.

**Langue** : Maîtriser le français ou l'anglais en fonction du projet proposé.

**Institution d'accueil** : Les candidats doivent trouver une institution de recherche française qui assurera leur accueil scientifique pendant leur séjour en France. Lors de la candidature, les candidats devront fournir une lettre d'invitation signée par l'institution d'accueil et adressée à la FMSH et à UNIMED, dans laquelle l'institution d'accueil motive les raisons de l'invitation ainsi que les conditions de travail mises à disposition.

## **Vous n'avez pas de contact scientifique en France ou pas de centre de recherche pour vous accueillir pendant votre séjour ?**

Consultez ScanR. Cet outil recense l'ensemble des centres de recherche en France

<https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

### **Obligations du chercheur**

Le chercheur devra remettre à la FMSH et à UNIMED, à l'issue de son séjour, un rapport entre 10 000 et 20 000 signes maximum (espaces et notes compris) présentant les activités réalisées pendant son séjour et leur apport pour son projet de recherche.

### **Dossier de candidature**

Les candidats doivent soumettre un formulaire et un dossier scientifique (projet de recherche + annexes) sur une [plateforme en ligne](#). La plateforme en ligne sera accessible à partir du **17 janvier 2022**. Les candidatures complètes devront être téléchargées sur la plateforme en ligne au plus tard le **25 mars 2022**, 17:00 (heure de Paris).

Le formulaire et le dossier scientifique peuvent être soumis en **français ou en anglais**.

### **Contenu du dossier scientifique**

**Le projet de recherche** : Le projet de recherche consiste en un exposé entre 10 000 et 20 000 signes (espaces et notes compris) composé obligatoirement de :

- la problématique et les objectifs du projet de recherche
- une bibliographie
- le détail du programme de séjour (lieux et institutions à visiter, contacts)

#### **Les annexes :**

- Un CV de maximum 2 pages
- Une liste des publications
- La copie du diplôme de la thèse
- Une lettre du directeur de l'institution de rattachement dans le pays d'origine
- Une lettre d'invitation du directeur de l'institution d'accueil en France motivant les raisons de l'invitation et les conditions de travail mises à disposition

### **Comment postuler :**

1. Rendez-vous sur la plateforme <http://calls.msh-paris.fr> et entrez dans l'espace « *Researcher Workspace* » ;

2. Identifiez-vous si vous avez déjà créé un compte, le cas échéant créez un compte ;
3. Remplissez votre profil puis cliquez sur « *create a new application* » ;
4. Sélectionnez l'appel : « Programme Atlas INCOMING ANNEE 2022 », puis: « *FMSH-UNIMED : Sud Méditerranée > France* » ;
5. Remplissez tous les onglets d'information ;
6. Dans le dernier onglet « Documents », téléchargez sous forme d'un **document électronique unique au format pdf**, votre dossier de candidature qui sera composé des pièces suivantes :
  - Un projet de recherche
  - Un CV de maximum 2 pages
  - Une liste des publications
  - La copie du diplôme de la thèse
  - Une lettre du directeur de l'institution de rattachement
  - Une lettre d'invitation du directeur de l'institution de recherche d'accueil en France
7. Vous pouvez sauvegarder votre candidature sans la soumettre pour y revenir plus tard ou la soumettre définitivement. Lorsque vous aurez soumis votre candidature, vous recevrez un email de confirmation. **Attention, si votre candidature n'est pas soumise, elle ne sera pas étudiée.**

Pour toute information sur la plateforme ou en cas de difficulté à l'utiliser, contactez [fadili@msh-paris.fr](mailto:fadili@msh-paris.fr).

Les dossiers de candidature incomplets ou ne correspondant pas à la description ci-dessus ne seront pas pris en compte.

## **Critères et processus de sélection**

Un comité de sélection composé de membres de la FMSH, d'UNIMED et d'experts externes analysera les candidatures au regard des éléments suivants :

- La qualité du dossier scientifique et de la méthodologie développée
- La pertinence de venir en France au regard du projet déposé et du parcours du candidat
- La capacité à identifier des contacts scientifiques sur place

Les chercheurs n'ayant jamais bénéficié du dispositif seront privilégiés.

L'évaluation des candidatures sera assurée par un jury de sélection et **les résultats seront communiqués aux candidats fin avril 2022.**

## **CALENDRIER**

**Ouverture de l'appel** : 17 janvier 2022

**Clôture de l'appel** : 25 mars 2022 à 17 :00 (heure de Paris)

**Analyse des candidatures** : fin mars 2022 – mi-avril 2022

**Annonce des résultats** : fin avril 2022

**Durée des séjours de mobilité** : 2 ou 3 mois

**Période du séjour** : De mai à juillet ou de septembre à décembre 2022. Le séjour devra démarrer au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

**Nombre de mois/chercheur disponibles sur cet appel** : 6

## **Contact**

**A la FMSH** : Mme Bénédicte RASTIER [atlas@msh-paris.fr](mailto:atlas@msh-paris.fr)

**A UNIMED** : Mme Anne-Laurence PASTORINI [al.pastorini@uni-med.net](mailto:al.pastorini@uni-med.net)